

La première pierre d'un immeuble inclusif

Avec la construction d'un immeuble, l'association Espoir 35 continue d'accompagner des personnes en situation de handicap psychique.



Six logements ont été imaginés, rue des Buttes, pour faciliter le quotidien de personnes souffrant de troubles psychotiques.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Si le chantier a démarré l'année dernière, la pose symbolique de la première pierre d'un immeuble de six logements locatifs, rue des Buttes, s'est déroulée mardi, en présence du maire, Gilles Lurton, de Jean-Pierre Vauzenges, président de la société La Rance, bailleur social, et de Frédéric Hardy, directeur général.

Hervé Fauvel, président d'Espoir 35, dont ce projet de construction est dédié, a expliqué dans son discours l'objectif de cette association qu'il préside depuis un an.

« Permettre d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de personnes souffrant de troubles psychotiques. Le bien-être des personnes repose évidemment sur un accompagnement médical mais aussi sur le logement qui permet de développer l'autonomie, la stabilité, la dignité. C'est un point de départ pour

s'ouvrir sur l'extérieur. »

Après avoir constaté la faible capacité d'accueil en matière de logement adapté dans la région de Saint-Malo, les familles se sont mobilisées. Fin 2018, le projet devenait concret. Restait à trouver un partenaire immobilier. **« Dès les premiers contacts avec la société La Rance, nous avons rencontré un vrai partenaire, à l'écoute des familles. »** Sur place, six logements individuels sont donc prévus, ainsi qu'une salle d'activités communes pour favoriser la vie semi-collective et un bureau pour un professionnel qui sera chargé, à mi-temps, de gérer l'accompagnement.

Ce bâtiment, qui a obtenu le label Habitat inclusif, bénéficie d'un accompagnement financier partiel de l'Agence régionale de santé. La fin des travaux est fixée au début de l'année prochaine.